

LES LIEUX DE CULTE



Sommaire

- Francis Thomine, directeur général de Groupama Rhône-Alpes Auvergne	p. 3
 Joël Baud-Grasset, président de l'Union régionale des CAUE Auvergne-Rhône-Alpes Eddie Gilles-Di Pierno, président de Patrimoine Aurhalpin 	
Introduction	p. 8
I. Le cadre législatif : de la loi de 1905 à aujourd'hui	р. І
- Propriété et jouissance	
- Protection et assurances des édifices religieux de la commune	
– Droits et devoirs de la commune sur l'édifice du culte	
II. Entretenir et restaurer	p. 1
- Méthodes et techniques pour préserver et restaurer	
– Inventaire du patrimoine XX ^e dans la métropole de Lyon - Saint-Étienne	
III. Transformer et reconvertir	p. 2
 Désaffectation, désacralisation les préalables indispensables avant la démolition ou la requalification d'un édifice cultuel 	F
- Transformer une église : paramètres à prendre en compte pour une reconversion	
- Recontextualiser l'édifice dans son environnement	
IV. Quelques exemples en région Auvergne-Rhône-Alpes	p. 3
En savoir plus	p. 4



Ain

Allier
Ardèche
Cantal
Drôme
Isère
Loire
Haute-Loire
Puy-de-Dôme
Rhône
Métropole de Lyon
Savoie

PATRIMOINE AURHALPIN

Haute-Savoie

Fédération
pour la sauvegarde,
la mise en valeur,
la promotion
et l'animation
de toutes les formes
du patrimoine
dans la région
Auvergne-Rhône-Alpes

Fort de Vaise 27, boulevard Antoine de Saint-Exupéry 69009 Lyon

contact@patrimoineaurhalpin.org www.patrimoineaurhalpin.org Suite au colloque *Patrimoine culturel, patrimoine culturel,* organisé en 2015 en collaboration avec le groupe de réflexion sur le patrimoine régionale (ancien G8 régional), Patrimoine Aurhalpin propose aujourd'hui un *Vademecum* sur la préservation et la reconversion des lieux de culte

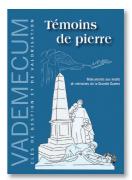
Cet ouvrage souhaite rappeler l'importance du patrimoine cultuel dans notre région et l'importance de le préserver. Outre les obligations légales, qui sont ici rappelées, la sauvegarde et la valorisation des édifices cultuels sont aussi de véritables atouts pour la commune, pour son identité patrimoniale ainsi que son attrait culturel et touristique.

Le collectif d'auteurs, composé de chercheurs, professionnels, architectes, associatifs et passionnés, a permis de croiser différents points de vue et d'offrir à ce document une diversité de tons et de propos.

La diffusion de ce travail à chacune des mairies de la région Auvergne-Rhône-Alpes ambitionne de soutenir les initiatives de restauration ou de requalification en cours ou futures, et d'accompagner chacun dans sa réflexion de valorisation du patrimoine cultuel, pour préserver notre patrimoine dont nous sommes tous responsables.



Édition Patrimoine Rhônalpin Collection Vademecum n°1 2° trimestre 2010, 40 pages - Épuisé



Édition Patrimoine Rhônalpin Collection Vademecum n°2 2° trimestre 2015, 40 pages - 5,00 €







